

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE d'YSSANDON

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 15
Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 16/03/2026
Date d'affichage : 24/03/2026

L'an deux mil vingt six, le vingt mars, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune d'YSSANDON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Didier DUBUIS.

Étaient présents : M. Didier DUBUIS, M. Claude VILLENEUVE, Mme Carine DUCHOWICZ, M. Sébastien BOURZAT, Mme Pascale PEYRAMAURE, M. Thierry BOSREDON, Mme Sandrine MERLIN, M. Sébastien FAYAT, Mme Laëtitia VILLENEUVE, M. Jean-Jacques VIRESOVIT, Mme Mylène LAVAL, M. Nicolas DONNADIEU, Mme Céline BOUCHER, M. Laurent DUPUY.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : Mme Nicole DELPY.

Procurations : Mme Nicole DELPY en faveur de M. Didier DUBUIS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 14

Secrétaire : Mme Céline BOUCHER.

OBJET : Elections délégués à la Fédération Départementale d'Energie et d'Electricité de la Corrèze

Le Maire expose que la commune adhérente à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE 19) doit élire deux délégués titulaires et les deux délégués suppléants appelés à siéger au Secteur Intercommunal d'Electrification d'AYEN.

Les conditions de quorum exigées étant atteintes, il précise que conformément à l'article L2122-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les délégués syndicaux des syndicats mixtes « fermés » sont élus au scrutin uninominal secret à la majorité absolue ou relative en cas de troisième tour de scrutin.

Sont candidats :

- Délégués titulaires : DUBUIS Didier et BOSREDON Thierry
- Délégués suppléants : DONNADIEU Nicolas et VILLENEUVE Claude

Le Conseil Municipal procède au vote :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants : 15 dont 1 pouvoir
Nombre de bulletins blancs : 0
Nombre de bulletins nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Délégués titulaires : M. DUBUIS Didier : 15 voix

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211928908-20260320-MA-DEL-2026-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2026
Publication : 24/03/2026

M. BOSREDON Thierry : 15 voix

Délégués suppléants : M. DONNADIEU Nicolas : 15 voix

M. VILLENEUVE Claude : 15 voix

Sont déclarés élus à la majorité absolue dès le 1^{er} tour de scrutin :

Délégués titulaires : M. DUBUIS Didier, Maire
80 Route de La Nadalie – 19310 YSSANDON

M. BOSREDON Thierry, conseiller municipal
826 Route de La Borderie – 19310 YSSANDON

Délégués suppléants : M. DONNADIEU Nicolas, conseiller municipal
300 Impasse Transac– 19310 YSSANDON

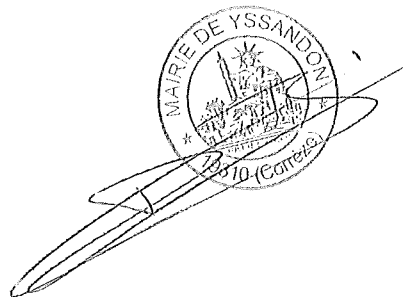
M. VILLENEUVE Claude, adjoint au Maire
11 Impasse Le Chalard Bas– 19310 YSSANDON

pour représenter la commune au Secteur Intercommunal d'Electrification d'AYEN.

Délibération N° : MA-DEL-2026-013

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de BRIVE et publication par voie
d'affichage le 24/03/2026

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Didier DUBUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211928908-20260320-MA-DEL-2026-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2026
Publication : 24/03/2026